

## DIPLÔME

## La société civile et l'Etat peinent à être partenaires

*Un sociologue genevois expose les difficultés d'une entente entre l'Etat de Genève et les associations.*

Lorsqu'un Etat tente d'instaurer une collaboration avec un secteur de la société civile, il se voit parfois confronté à des difficultés. Les collectivités – en particulier les associations d'action sociale – que l'Etat sollicite risquent d'être institutionnalisées. De part et d'autre, des problèmes de coordination peuvent surgir.

Albert-Luc Haering, dans un mémoire de sociologie intitulé *Ensemble: faire mieux?*, traite du partenariat Etat-associations en prenant l'exemple de Genève et analyse l'intervention du Département de l'action sociale et de la santé (DASS). Le travail de l'auteur vise à mesurer l'impact d'un regroupement imposé aux associations implantées dans le canton sur leur fonctionnement.

Au cours de deux ans d'enquête, M. Haering s'est entretenu avec des responsables de l'action sociale genevoise. Sa démarche comprenait l'envoi de questionnaires: sur 43 associations contactées, 27 ont répondu. L'auteur s'est aussi appuyé sur les minutes des séances du Grand Conseil.

Le fruit de ces investigations est un texte de 160 pages au sein desquelles sont définies les associations avec leurs forces et leurs faiblesses. La société elle-même est décrite comme «un enchevêtrement de secteurs». A l'actif du réseau associatif, le sociologue genevois verse leur spécialisation, leur flexibilité, leur aptitude à défendre les usagers etc. En re-

## COMMUNES

# L'association de défense du Goulet de Chêne-Bourg ne désarme pas

*Les habitants du Goulet repartent en campagne en s'opposant à la demande d'autorisation de démolition-reconstruction de l'îlot et réaffirment le rôle socioculturel du fameux squat chênôis.*

**O**n le croyait mort et enterré, il revient plus déterminé que jamais. Principal squat du canton avec ses 80 habitants, le Goulet de Chêne-Bourg possède toujours des supporters prêts à défendre bec et ongles le bastion genevois de la culture hip-hop. L'assemblée générale de l'Association de défense du Goulet (ADGt), tenue hier dans la salle de concert du «G13», a permis de mesurer une fois encore la détermination des jeunes squatters et autres sympathisants à maintenir ce lieu alternatif.

Pourtant, en septembre 1996, l'acceptation par une nette majorité des citoyens de la commune d'un Plan localisé de quartier (PLQ) prévoyant la démolition-reconstruction de l'îlot Floquet semblait l'avoir définitivement condamné. A sa place, le souverain avait choisi l'édification d'un complexe immobilier comprenant notamment des locaux commerciaux et une salle communale.

Quatorze mois après le vote, le dépôt, par la municipalité, de la requête en autorisation a donné l'occasion aux habitants de partir en contre-attaque. Appuyée par l'Association des habitants des Trois-Chêne, l'ADGt a manifesté son opposition au projet définitif par un courrier adressé au Département des travaux publics et de l'énergie.

Plusieurs raisons y sont invoquées. Tout d'abord, les habitants signalent



**Les habitants du Goulet souhaitent défendre un des vestiges de l'ancienne cité sarde. J.-L. Planté**

qu'aucune étude hydrogéologique n'a été réalisée. «Tel quel, le projet est irréalisable, car la nature du terrain et la présence probable d'une importante nappe phréatique entraînera des surcoûts de construction», explique Yannis Schweri, l'un des membres de l'association. «C'est à se demander si on n'a pas préféré mentir aux citoyens par omission», ajoute-t-il fausement perplexe.

En outre, l'ADGt a tenu à rappeler son attachement au patrimoine architectural et historique représenté par cet îlot sarde, dont le bâtiment le plus

ancien est daté du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A la mairie de Chêne-Bourg, l'optimisme reste de mise. Selon le conseiller administratif Jean-Pierre Schiess, le vote de 1996 a clos le débat. De plus, aux dires de l'élu chênôis, les «remarques» des squatters ne peuvent être considérées comme une véritable opposition, car «seul un non-respect du PLQ peut bloquer le projet». S'il admet qu'aucune étude géologique n'a été entreprise sur le site, M. Schiess ne s'en montre pas surpris: «Nous connaissons parfaitement la nature argileuse du sol, d'autres

constructions ayant été réalisées récemment dans le quartier.»

A la légitimité du vote, les défenseurs du squat répliquent par celle des réalités quotidiennes: «Sans le Goulet, des centaines d'artistes n'auraient pu concrétiser leurs rêves.» Disposant de salles de concert, de locaux de répétition et d'ateliers, le squat s'enorgueillit de répondre aux besoins d'une large frange de la jeunesse: «Artistes et spectateurs, tous y trouvent leur compte», affirme Yannis Schweri. Acide, le programmeur en chef du «G13» ajoute être «obligé de constater qu'une partie de la jeunesse a d'autres rêves que de gambader sur les pelouses du Club sportif chênôis... En optant pour la création d'un comité de soutien, l'assemblée générale a choisi de miser sur le dialogue avec la population. Les squatters souhaiteraient notamment que les parents des jeunes fréquentant le squat perdent leurs appréhensions et découvrent la réalité «d'un lieu constamment dénigré par les autorités».

Yannis Schweri sait que le soutien de la population pourrait ne pas suffire. Le jeune squatter reste cependant confiant, l'étude d'impact du projet étant encore pendante: «Nous savons que les normes fédérales en matière de bruit et de pollution ne sont pas remplies.» Et d'avertir: «Si notre combat est avant tout d'ordre culturel, nous sommes déterminés à nous défendre juridiquement s'il le faut.»

BENITO PEREZ